



1^{ère} retombée du rapport de force !

Ce 13 décembre, s'est tenue la RPN Salaires avec une forte mobilisation des salariés d'Ile de France devant l'UCANSS, et dans toutes les régions.

Malgré cela, le directeur de l'UCANSS méprise les agents et annonce, dès les premières minutes de la réunion, qu'il n'augmentera pas la valeur du point.

La RPN tourne vite au simulacre de négociation. L'employeur se contente de présenter sa décision, sans tenir compte de la revendication scandée par les salariés à l'extérieur : « Augmentation de la valeur du point ».

La position du COMEX est claire. Il est attaché à un haut niveau de mesures individuelles. Selon lui, le refus d'augmenter la valeur du point découle d'une décision politique.

L'UCANSS s'engage à assurer un taux d'éligibilité aux alentours de 38% (parcours professionnels et pas de compétences), uniquement en 2022, pour donner plus de marges aux directions locales.

La mobilisation des salariés a obligé l'employeur à aller chercher une enveloppe supplémentaire, qu'il compte utiliser de façon unilatérale.

Il propose sur 2022 et uniquement cette année-là, une augmentation de la RMPP de 0,38% fléchée sur des mesures en faveur des bas salaires. Il ressort aussi des propositions auxquelles la CGT et FO s'étaient pourtant déjà opposées lors de la classification.

L'UCANSS prévoit de revoir les organisations syndicales la deuxième quinzaine de janvier dans le cadre d'une seconde RPN salaire. Pour l'heure, à l'issue de cette première RPN, l'employeur utilise son arme privilégiée : le chantage !

Pour lui, les organisations syndicales doivent accepter un protocole sur les mesures bas salaires, sinon il n'y aura rien ! L'employeur tente d'appliquer, une fois de plus, sa politique d'individualisation des rémunérations et affiche son mépris des salariés.

L'intersyndicale, réunie dans la foulée, décide de maintenir la pression pour augmenter la valeur du point, seule mesure acceptable. Un communiqué intersyndical paraîtra en fin de semaine.

Le collectif Sécurité sociale de la FNPOS CGT se réunit ce 14 décembre pour faire des propositions et établir la stratégie pour les luttes à venir. D'ores et déjà, nous invitons les salariés à maintenir la pression en vue de la prochaine RPN prévue 2^{ème} quinzaine de janvier 2022.

